



MISE EN DANGER DE LA VIE D'AUTRUI !!

Ce lundi 22 mars, notre très cher directeur de Détention a franchi un CAP dans ses prises de décisions complètement aberrantes !

En effet, après qu'un avocat soit venu se plaindre dans son bureau parce qu'il n'avait pas eu son client, M^{onsieur} le directeur, ordonne au surveillant QA de conduire le détenu sur la zone parloir...celui-ci s'exécute !

AH OUI, ON A OUBLIÉ DE VOUS DIRE QUE LE DIT DÉTENU EST **POSITIF À LA COVID19 !!!**

Le parloir a donc eu lieu en dépit des consignes sanitaires nationales et des efforts visant à casser la chaîne de transmission et protéger les personnes vulnérables, dans un box de 2 m², avec une salle d'attente de 3m², et un couloir où deux personnes se croisent à peine. Si la zone n'est pas contaminée avec le monde qui est sur place, on pourra allumer un cierge !

S'il est constant qu'une entrevue entre un détenu et son avocat ne peut être empêchée, la situation sanitaire aurait dû conduire le directeur à faire preuve de discernement en organisant le parloir dans une salle plus grande et moins fréquentée, ou mieux organiser une visioconférence.

Ce n'est pas comme si des personnes mourraient de cette maladie, que le pays entier vivait au rythme des confinements depuis 1 an, que des personnes perdaient leur emploi à cause des règles de confinement strict, que tout le monde œuvrait pour une protection des personnes les plus vulnérables ! ET BIEN, NON, A SEYSSES, **UN DIRECTEUR A PRIS LA DÉCISION D'EXPOSER UN MAXIMUM DE PERSONNES DANS UN LIEU PARTICULIÈREMENT CLOS !!**

Nous ne sommes pas sûrs que l'opinion publique (famille de surveillants et famille de détenus comprise) soit ravie d'apprendre comment est gérée la COVID 19 à l'intérieur de nos murs... Cette décision est incompréhensible, dangereuse et complètement absurde !

Le SPS invite toutes les personnes présentes sur place à se déclarer cas contact auprès de l'ARS !

BIENVENUE EN ABSURDIE !!!

le 22 mars 2021

le bureau local

LE Syndicat 100% Surveillants !